

17 nov 2023 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 17 novembre 2023](#)

Accords de coopération en matière d'assistance aux victimes – Troisième lecture

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt et de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé en troisième lecture deux projets d'accords de coopération et les avant-projets de loi portant approbation de ces accords de coopération, en vue de coordonner l'assistance aux victimes en Région de Bruxelles-Capitale, d'une part, et en Communauté française et en Région wallonne, d'autre part.

Pour cette compétence mixte, les accords concernent une coopération structurelle entre l'État fédéral, la Communauté française, la Communauté flamande, la Commission communautaire française, la Commission communautaire commune et la Région Wallonne en matière d'assistance aux victimes.

Les accords entendent offrir aux victimes un accompagnement coordonné et de qualité en prévoyant un modèle de coopération, d'orientation et de renvoi entre les différents services en matière d'assistance aux victimes, de même que la reconnaissance officielle des structures de concertation existantes, basées sur les pratiques et structures en place.

Précédemment, tant à Bruxelles qu'en Région Wallonne, seuls des protocoles d'accord étaient en place.

Les avant-projets de loi sont soumis à la signature du Roi en vue d'un dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes
institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselincx
Porte-parole
+32 473 33 30 53
press@verlinden.belgium.be